

# Les FNARtenariats

Présence et implication de la FNAR dans d'autres instances de représentation au niveau national et international





# Comment les Arts de la Rue gagnent en crédibilité dans le paysage artistique et culturel ?

## **I - En participant à l'écriture d'une politique culturelle renouvelée**

L'UFISC, pour une autre économie de l'Art et de la Culture.....	6
L'IFAPS, pour la structuration transnationale des Arts dans l'Espace Public.....	7
La POPP !, notre outil de lecture.....	8

## **II - En s'unissant pour la défense de nos valeurs**

L.A. Coalition, pour la protection des libertés associatives.....	9
L'Observatoire de la liberté de création, une vigie contre la censure .....	10
La Commission Égalité Femmes-Hommes, pour l'égalité de genre .....	11

## **III - En veillant sur les nouvelles générations**

La FAI AR, la formation supérieure des artistes de l'espace public.....	12
Artcena, pour la transmission et la protection de nos mémoires.....	13

## **IV – En restant ouvert·es à la météo du monde**

STARTER, pour des spectacles éco-responsables.....	14
Scène d'enfance – ASSITEJ France, pour une fête des Arts et de la jeunesse.....	15



# QUESTIONS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

## POURQUOI ?

La complexité du paysage politique et culturel, la multiplication des dossiers et leur technicité, la structuration du secteur et ont conduit la Fédération à être présente dans d'autres instances. La Fédération est en travail et en échange constant avec diverses organisations avec lesquelles elle a une convergence de point de vue et d'intérêts, dans l'idée...

... qu'on n'est jamais fort·es tout·es seul·es,

... que les luttes et les combats peuvent être partagés·es,

... que les savoirs et les connaissances aussi.

## QUI DÉCIDE DE NOTRE PRESENCE « AILLEURS » ?

C'est au Conseil d'Administration qu'il revient de décider de la pertinence de notre présence dans d'autres organisations et de voter la ré-adhésion à ces organisations partenaires.

Ces adhésions apparaissent dans le budget prévisionnel de l'année, communiqué aux adhérent·es en même temps que le reste des documents joints à la convocation à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale.

## QUI REPRÉSENTE LA FNAR DANS CES ESPACES PARTENAIRES ?

Les représentant·e·s de la Fédé Nationale au sein des différentes organisations partenaires sont élu·e·s lors du Conseil d'Administration constitutif (celui qui suit l'Assemblée Générale électorale). Leurs noms figurent sur le procès-verbal, et leur mandat est d'un an.

Les représentant·es de la FNAR sont donc choisi·es parmi les administrateur·ices élu·es.

## QUEL PÉRIMÈTRE À LA PRISE DE DÉCISION ?

Par l'élection de ses représentant·es, les administrateurices de la FNAR délèguent responsabilités et confiance en la personne choisie.

Cette personne participe aux Conseils d'Administration et/ou groupes de travail. Elle fait le lien avec le travail des Fédérations Nationale et Régionales, fait circuler l'information et peut être amenée à engager notre signature dans des courriers collectifs ou des communiqués.

Elle peut, à tout moment, consulter les administrateurices si nécessaire.

En toute logique, la FNAR partage et diffuse les documents et communications au sein de son propre réseau.



**Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles**

**Espaces de représentation :** Conseil d'Administration & Bureau

**Nombre de sièges :** 3 titulaires

**Les représentant·es actuel·les :** Laetitia Lafforgue, Serge Calvier, Bernadette Baratier

**QUAND ?**  
La FNAR  
participe à la  
création de  
l'UFISC en  
2000

## **AUTRES MEMBRES**

En 2022, l'UFISC compte 19 réseaux et organisations professionnel·le·s adhérent·es soit plus de 2500 structures représentées : Actes if, CITI, FAMDT, FédéliMa, FERAROCK, FRAAP, FRACA-MA, GRANDS FORMATS, KOLET', Réseau National du Conte et des Arts de la Parole, RIF, Syndicat du Cirque et des Compagnies de Création, Synavi, SMA, THEMAA, Zone Franche, CD1D.

## **(POUR)QUOI**

Ce « méta » réseau permet à la FNAR d'agir pour une autre économie de l'Art et de la Culture et d'affirmer des valeurs relevant de l'économie sociale et solidaire.

Concrètement, l'UFISC est vectrice d'une grande et précieuse synergie entre des acteurs nationaux issus du Spectacle Vivant, des Musiques Actuelles, des Arts Plastiques. Elle permet de générer de la ressource (livres, podcasts...), de la formation, du plaidoyer commun et de prendre la parole dans différentes instances institutionnelles comme par exemple, au Bureau du CNPS - **Conseil National des Professions du Spectacle**.

Elle agit à différentes échelles par le biais de nombreux projets : ruralité, Europe, ... L'UFISC a ses bureaux au même étage que la FNAR, à la **Maison des Réseaux culturels et artistiques** (Paris 19ème). C'est plus que cela : l'UFISC porte le projet de la MR.

## **MOBILISATION**

**Fréquence des Bureaux :** mensuels, hors août

**Fréquence des CA :** mensuels (demi-journée ou journée), hors juillet et août

**Groupes de travail – UFISC (entre autres) :** Vie Professionnelle ; Territoires ; Écologie ; Communication & Ressources ; Pop Mind...

**Coût de l'adhésion (par an) :** Total des produits x 0,005 (= environ 750€)

**Site internet :** [www.ufisc.org](http://www.ufisc.org)

**Lecture :** *Manifeste pour une autre économie de l'Art et de la culture*



**QUAND ?**

La FNAR  
participe à la  
création de  
l'IFAPS en  
2015

**International Federation of Arts in Public Spaces**

**Espace de représentation :** Bureau.

**Nombre de sièges :** 1 titulaire, 1 suppléant·e.

**Les représentant·es actuel·les :** Laetitia Lafforgue, Jean-Luc Prevost.

## **AUTRES MEMBRES**

L'IFAPS se compose de 6 fédérations d'Arts de la Rue : La Fédération Nationale des Arts de la Rue (France), la Bundesverband Theater im Öffentlichen Raum e.V. - Association Allemande des Professionnels du Théâtre en Espace Public (Allemagne), la FARS - Fédération des Arts de la Rue Suisses, PATEA - Artes de Calle Asociadas (Espagne), Aires Libres - Fédération des Arts de la Rue, des Arts du Cirque et des Arts Forains (Belgique) et ACMUR - Association Arts, Clowns, Marionnettes et Musiques dans nos Rues (Burkina Fasso).

## **(POUR)QUOI**

Les questions de création, de diffusion, de structuration, de défense des droits, de mobilité, de liberté dans l'espace public sont bien souvent les mêmes pour les professionnel·les des Arts de la Rue quel que soit le pays. Les Fédérations nationales membres de l'IFAPS ont souhaité créer un espace de dialogue plus formalisé pour échanger autour de ces questions.

L'IFAPS a aussi vocation à venir en appui à toute initiative de structuration dans les pays où il n'existe pas de fédération.

## **MOBILISATION**

**Fréquence des Bureaux :** inexistant.

**Fréquence des CA :** bi-annuelle

**Groupes de travail – IFAPS :** Erasmus +

**Coût de l'adhésion (par an) :** 200€

**Site internet :** [www.ifaps.wordpress.com](http://www.ifaps.wordpress.com)

iCoop →



Collectif pour l'Observation Participative et Partagée

**Espace de représentation :** Bureau

**Nombre de sièges :** 1 titulaire, 1 suppléant·e

**Les représentantes actuel·les :** Bernadette Baratier, Laurence Cassaignard.

QUAND ?

La FNAR participe à la création de la POPP! en 2022

## AUTRES MEMBRES

FAMDT, Fédélima, Haute Fidélité, Grabuge, RIF, PAM, Fédélima, FERAROCK, Octopus, FNEIJMA, FEVIS, UFISC, Grands Formats, Supermab, RIM, Le Pôle, Pays de Loire - FFEC, Kolet, OPALE.

## (POUR)QUOI

Il y a 20 ans, des groupements d'initiatives artistiques et culturelles non lucratives créaient une méthode d'observation participative et partagée : l'OPP.

L'enjeu consiste à développer collectivement une capacité à mesurer et analyser la nature et la forme de projets d'acteur·ices, leurs activités et leur rôle dans l'environnement politique, économique et social. L'OPP s'appuie donc sur une philosophie d'action qui associe les acteur·ices sur un mode participatif et de coopération dans la réalisation d'enquêtes. La POPP ! a pour objectif de :

- fédérer les groupements impliqués dans des démarches d'OPP ;
- promouvoir, accompagner et coordonner les démarches d'OPP ;
- développer et assurer le fonctionnement d'outils collectifs, notamment numériques et en ligne, dédiés aux démarches d'OPP.

Chaque année depuis 2015, la FNAR lance une OPP auprès de ses adhérent·es « structures » : les questions sont réfléchies par les fédéré·es selon les éléments de lecture dont nous avons besoin pour défendre des politiques culturelles plus justes et plus équitables.

## MOBILISATION

**Fréquence des CA :** à définir après l'AG Exceptionnelle constitutive (14 mars)

**Groupes de travail au sein de La POPP ! :** Vie Associative ; Modèle Économique.

**Groupes de travail au sein de la FNAR :** OPP (élaboration du questionnaire, et aide au remplissage).

**Site internet :** à venir





**QUAND ?**

La FNAR participe à la création de L.A. Coalition en 2019

## Libertés Associatives **COALITION**

**Nombre de sièges :** 1 titulaire, 1 suppléant·e

**Les représentant·es actuel·les :** Judith Pavard, Alain François

## **AUTRES MEMBRES**

18 associations membres de fait, et 13 membres universitaires constituant un Comité Scientifique de Chercheurs (expertise sociologique, juridique et économique).

Action Droits des Musulmans, L'Alliance Citoyenne, Alternative pour des Projets Urbains Ici et à l'International (APPUII), Association France Palestine Solidarité, Attac France, le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), la Cimade, le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), France Nature Environnement (FNE), Framasoft, la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), la coordination nationale Pas Sans Nous (PSN), La Quadrature du Net, React, Ritimo, Tous Migrants, Vent d'assos, VoxPublic.

## **(POUR)QUOI**

L.A. Coalition rassemble ses membres dans l'idée de s'unir contre la restriction de l'espace démocratique en France et en Europe. Constatant de nombreuses attaques contre la société civile (collectifs citoyens et militants, associations, syndicats, lanceurs et lanceuses d'alerte, médias citoyens, etc) et avec de nombreux festivals passés sous cloche, la Fédération Nationale rejoint le mouvement le 12 mars 2019 à l'invitation du Collectif des associations citoyennes. A l'époque, il s'agit d'établir un plan d'activités au niveau national et plus particulièrement dans deux régions fortement touchées : Auvergne-Rhône-Alpes et PACA. Depuis, les choses se sont aggravées, le contrat d'engagement républicain étant emblématique de la situation.

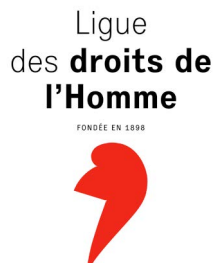
L.A. Coalition vise à documenter et rendre visibles les diverses formes de pressions, agir et protéger les associations (culturelles, sportives, militantes, etc) en cas d'attaque et participe à l'Observatoire des libertés associatives.

## **MOBILISATION**

Nécessite une lecture des mails assidue et réactive.

Le temps de participation de la Fédération est quantifié et gratifié financièrement.

**Site internet :** [www.lacoalition.fr](http://www.lacoalition.fr)



Observatoire de la liberté de création

**Les représentant·es actuel·les :** Jean-Luc Prevost, Judith Pavard.

**QUAND ?**  
La FNAR rejoint  
L'Observatoire de la  
liberté de création  
en 2015.

## AUTRES MEMBRES

Hébergé par la Ligue des Droits de l'Homme, l'Observatoire réunit 14 réseaux et organisations professionnelles ainsi que des individu·es (artistes, journalistes, universitaires, avocat·es, etc) parmi lesquel·es : ACID, ADDOC, AICA FRANCE, FEDELIMA, FNSAC-CGT, La Ligue de l'Enseignement, Les Forces Musicales, SCA, SFA-CGT, SNAP-CGT, SNSP, SRF, Syndeac.

## (POUR)QUOI

À l'origine de notre adhésion, ce sont quelques signalements qui remontent de compagnies et de festivals. L'ordre sécuritaire et moral s'installe désormais dans la société, au point que cela légitime certain·es à faire acte de pression pour empêcher les spectacles. L'état d'urgence devient permanent et les pouvoirs de police augmentent. On se met à interdire tout et n'importe comment. Les Arts de la Rue se déroulant dans l'espace public, il est alors aisé des de les empêcher pour des raisons de sécurité. Le trouble à l'ordre public devient parfois de la censure déguisée. Il est important que la Fédération adhère à l'Observatoire, d'autant qu'elle est la seule à y porter la voix de la création dans l'espace public

## MOBILISATION

Nécessite une lecture assidue et réactive de très nombreux mails.  
Occasionnellement, la prise en charge d'un dossier concernant notre secteurs.  
La connaissance du droit est un plus.

**Site internet :** <https://www.ldh-france.org/sujet/observatoire-de-la-liberte-de-creation/membres-observatoire/>

**Lecture :** *L'œuvre face à ses censeurs*



## QUAND ?

La FNAR rejoint la commission Égalité Femmes-Hommes en 2020.

### Commission Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue

**La représentante actuelle :** Judith Pavard.

## AUTRES MEMBRES

Certaines Fédérations Régionales des Arts de la Rue : Fédé AURA (Auvergne-Rhône-Alpes), FéRue (Île-de-France), Grand'Rue (Nouvelle-Aquitaine), Ministère de la République (Normandie), Pôle Sud (Occitanie), Pôle Nord (Hauts-de-France).

## (POUR)QUOI

La commission s'est donnée pour objectif principal de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilités, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. Elle entend déconstruire les représentations genrées, tant dans l'expression artistique que dans l'organisation du travail. Elle souhaite valoriser la création féminine dans son champ artistique, influencer sur les politiques publiques, œuvrer à une juste répartition des subsides, améliorer la capacité d'agir sur les parcours professionnels à travers la baisse des inégalités et la mise en place de nouvelles pratiques.

## MOBILISATION

**Réunion du COPIL :** bi-annuelle.

**Rythme des réunions :** variable.

**Groupes de travail :** Comptage / Matrimoine / Formation / Communication-Médiation

**Participation -ré-évaluable- à la cagnotte (par an) :** 1 000€

**Site internet :** <https://www.federationartsdelarueidf.org/nos-actions/egalite-fh/>

**Lecture :** Rapport d'activité 2019-2022 (à venir d'ici l'AG).



Formation avancée et itinérante des **Arts de la Rue**

**Espace de représentation** : Conseil d'Administration.

**Nombre de sièges** : 1 titulaire, 1 suppléant·e.

**Les représentant·es actuel·les** : Maëva Longvert, Philippe Violanti.

**QUAND ?**  
La FNAR rejoint la FAI-AR dès la création, en 2003.

## AUTRES MEMBRES

DGCA, DRAC PACA, Conseil Régional Provence- Alpes-Côte d'Azur, Ville de Marseille, SACD, Cité des arts de la rue...

## (POUR)QUOI

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à de jeunes artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public.

La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (Massive open online course), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien·nes, d'opérateur·rices culturel·les, d'agent·es de collectivités ou de professionnel·le·s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en œuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

## MOBILISATION

**Fréquence des CA** : semestriel.

**Site internet** : [www.faiar.org](http://www.faiar.org)

**MOOC** : [www.faiar.org/mooc/](http://www.faiar.org/mooc/)



**QUAND ?**

La FNAR rejoint  
le Conseil  
d'Orientation  
d'ARTCENA en  
2017.

**Espace de représentation :** Conseil d'Orientation.

**Nombre de sièges :** 1 titulaire, 1 suppléant·e.

**Les représentant·es actuel·les :** Judith Pavard, Bruno Brisson.

## AUTRES MEMBRES

17 membres (écoles nationales, associations d'élèves, organisations professionnelles, réseaux et associations artistiques et culturels, pôle, centres nationaux...) : Académie Fratellini (École supérieure nationale de cirque), ACDN (Association des centres dramatiques nationaux), Anesad (Association des écoles supérieures d'art dramatique), Anrat (Association nationale de recherche et d'action théâtrale), Arenes (Association des directeurs et administrateurs des théâtres nationaux), ASN (Association des scènes nationales), Association des Cnarep (Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public), Canopé (Réseau de la ressource documentaire et de l'accompagnement pédagogique de l'Éducation nationale), La Chartreuse (Centre national des écritures du spectacle), La Collaborative, Cnac (Centre national des arts du cirque), FAI-AR (Formation avancée et itinérante des arts de la rue), Lieux Publics (Centre national & pôle européen de création pour l'espace public), RCE (Relais culture Europe), SCC (Syndicat des cirques et Compagnies de Création), Territoires de cirque.

## (POUR)QUOI

À la disparition de Hors les Murs, les ressources des Arts de la Rue (photos, vidéos, textes...) ont été absorbées par Artcena, nouvellement créé. Une partie importante de la mémoire de notre secteur s'est alors retrouvée diluée dans celle du Théâtre.

L'invitation de la FNAR au Conseil d'Orientation d'Artcena permet de travailler à la visibilisation de notre histoire et de nos ressources.

Le Conseil d'Orientation est une instance de réflexion et de concertation sur les évolutions du secteur et les activités du Centre national. Il formule des observations sur le rapport d'activité et des préconisations qui peuvent enrichir le programme d'activités d'Artcena dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance.

## MOBILISATION

Fréquence des CA : semestriel (demi-journée).

**Site internet :** [www.artcena.fr](http://www.artcena.fr)



Spectacle et Tournée d'ARTistes Éco-Responsables

**La représentante actuelle :** Delphine Hummel.



## AUTRES MEMBRES

Artistes citoyens en tournée, ARVIVA, COFEES (Collectif des Festivals Eco-Responsables et Solidaires en région Sud), Conseil québécois des événements écoresponsables, Elément'erre, FEDELIMA - Fédération de lieux de musiques actuelles, France Festivals, Grabuge, Grand Bureau, Music Declares Emergency France, REEVE - Réseau Eco-Événement, SMA (Syndicat Musiques Actuelles), The Green Room, Bye Bye Plastic, PAM-Pôle de coopération des Acteurs de la filière musicale en Région Sud, PRODISS, Le Collectif des festivals, UFISC, RIF - Réseau des musiques actuelles en Île-de-France, Artcena, Les Forces Musicales, Zone Franche, Le Pole Pays de Loire.

## (POUR)QUOI

Si les Arts de la Rue sont loin d'être les plus polluants, nous sommes cependant encouragé·es à participer à toute réflexion impactant nos métiers, nos pratiques et notre société. Investir une dynamique éco-responsable, c'est repenser nos événements depuis la diffusion des spectacles jusqu'à la circulation et l'accueil des publics.

STARTER est une association « de fait », sans structure juridique.

Elle réunit différents acteurs·rices du champ culturel et artistique pour tirer un premier fil de concertation, et produire des outils partagés afin d'inciter à la sobriété énergétique sans éteindre la lumière sur nos fêtes.

## MOBILISATION

**Rythme des réunions :** variable.

Un « café visio » est organisé tous les premiers mardis du mois de 9h à 10h.

**Groupes de travail :** Ressources ; Formation.

**Site internet :** <https://projetstarter.org>



Association professionnelle du spectacle vivant jeune public

## QUAND ?

La FNAR rejoint la préparation de l'évènement « L'Enfance des Arts » en 2022.

**Les représentantes actuelles :** Judith Pavard (titulaire), Lucile André (suppléante)

## AUTRES MEMBRES

ANRAT, Association des CNAREP, LOOP - Réseau National pour la Danse et la Jeunesse, la Maison du Conte, OCCE - Office Central de la Coopération à l'École, ICiMa, Enfance et Musique, RAMDAM, Jeunesses Musicales de France, Territoire de Cirque, Latitude Marionette, THEMMAA, la Ligue de l'Enseignement, TRAFFIC.

## (POUR)QUOI

L'Enfance des Arts est une grande fête des arts vivants militante et inclusive avec et pour la jeunesse. C'est une célébration artistique et politique de la création, de la multidisciplinarité, de l'innovation et du partage intergénérationnel. C'est donc avec élan que la Fédération Nationale a répondu à l'invitation de l'ASSITEJ pour se joindre à la préparation de cet évènement.

L'Enfance des Arts met en valeur la pluridisciplinarité de la création jeune public. Durant une semaine en mars, il s'agit d'affirmer ensemble la place essentielle des enfants, acteur·rices et penseur·euses de leur temps, en cherchant « l'indiscipline des pluralités » et en visant la richesse d'expériences partagées.

## MOBILISATION

**Rythme des réunions :** environ 2h par mois.

**Groupes de travail :** Pas de groupe de travail, réunions collégiales.

**Site internet :** <http://www.scenesdenfance-assitej.fr/lenfance-des-arts/>



## NOUS CONTACTER

**Fédération Nationale des Arts de la Rue**  
à la Maison des Réseaux Artistiques et Culturels  
221 rue de Belleville  
75019 PARIS

07 66 71 93 90 - 06 33 81 22 93  
***clementine@federationartsdelarue.org***

FÉDÉRATION NATIONALE -  
DES ARTS DE LA RUE